



Annick Le Loch

Députée du Finistère • Conseillère Générale

ACTUALITES - Juillet 2010

LES TEXTES DU MOIS



A l'occasion de l'examen du projet de loi de modernisation de l'agriculture et de la pêche (LMAP), je suis intervenue longuement sur la situation de la pêche.

J'ai avec conviction défendu l'idée que la pêche n'est pas une activité du passé, vouée à disparaître, mais une filière économique à part entière, une filière d'avenir, indispensable à notre alimentation. Au lieu d'une réorganisation ambitieuse de la filière qui serait nécessaire pour renforcer les pêcheurs et créer une interprofession, la LMAP propose une réforme bien timide de la gouvernance de la pêche et de l'aquaculture.

J'ai défendu plusieurs amendements, mais mes propositions visant à clarifier les compétences des comités départementaux et régionaux ont été rejetées par le gouvernement et la majorité UMP.

Au-delà de ce texte qui n'améliorera pas le sort des pêcheurs, le véritable enjeu politique demeure la renégociation de la politique commune des pêches à Bruxelles, qui devrait être adoptée en 2012.

Concernant le volet agricole, j'ai voté contre l'amendement Le Fur qui faisait la part belle à l'élevage intensif en relevant les seuils d'autorisation des exploitations.

Une véritable provocation alors même que la Bretagne lutte contre les algues vertes ! J'ai défendu un amendement de suppression de cette disposition scandaleuse mais la majorité a préféré adopter un amendement de compromis dispensant d'enquête publique les regroupements d'élevages et allégeant les procédures...

Cette modification législative ne rend pas service aux agriculteurs !

2 propositions de loi socialistes rejetées par la majorité :

- abrogation du bouclier fiscal
- exigence de parité des candidatures aux élections législatives

À LA TRIBUNE

Depuis la loi de modernisation de l'économie d'août 2008 et le développement anarchique des grandes surfaces, un débat sur l'urbanisme commercial était attendu : le 15 juin 2010, il a enfin eu lieu !

« Tous les orateurs que j'ai entendus aujourd'hui ont fait le constat de ce qui s'est passé à la suite de la LME. Chacun appelle de ses vœux un retour à l'équilibre, mais nous sommes en plein déséquilibre entre les commerces de périphérie, la grande distribution qui possède des millions de mètres carrés, et les centres villes qui se sont appauvris, avec tout ce que cela a entraîné en termes de déplacements, de pollution, de perte de cohésion et de cohérence au niveau de l'aménagement. J'espère bien que nous pourrons revenir sur les désastres que nous avons constatés ces dernières années ».

(extraits de mon intervention dans l'hémicycle – 15 juin 2010)

Les députés socialistes se sont abstenus sur ce texte. L'idée de faire du schéma de cohérence territoriale (SCOT) la référence en matière d'urbanisme commercial est bonne mais les évolutions risquent d'être lentes : moins de 10% des communes disposent d'un SCOT abouti !

LES TEXTES À VENIR ...

- **Septembre**: réforme des retraites

J'AI ÉCRIT...

aux acteurs de l'éolien en Finistère au sujet des risques pesant sur l'énergie éolienne. Le remplacement de la taxe professionnelle par l'IFER (Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux) ampute les recettes fiscales de nombreuses communes engagées dans des projets éoliens. Le choix d'une législation plus contraignante ne va pas dans le sens d'un encouragement pour la filière. Le Grenelle 2 constitue bien un renoncement.

aux organisations syndicales sur le contenu du projet de loi sur le dialogue social dans les Très Petites Entreprises (TPE) et notamment la suppression de son article 6, qui prévoyait la possibilité d'une représentation syndicale dans les entreprises de moins de 11 salariés.

à Valérie Pécresse, Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, afin qu'elle dote les universités en enseignants en médecine générale permettant ainsi de lutter contre les déserts médicaux.

J'AI INTERROGÉ ...

Bruno Le Maire, Ministre de l'Agriculture et de la Pêche, pour attirer son attention sur la situation de patrons pêcheurs dont l'activité est menacée par la liquidation judiciaire de la CAPAL, une importante coopérative d'armement de Loctudy. Je lui ai demandé d'intervenir comme médiateur et d'accélérer le règlement de cette affaire.

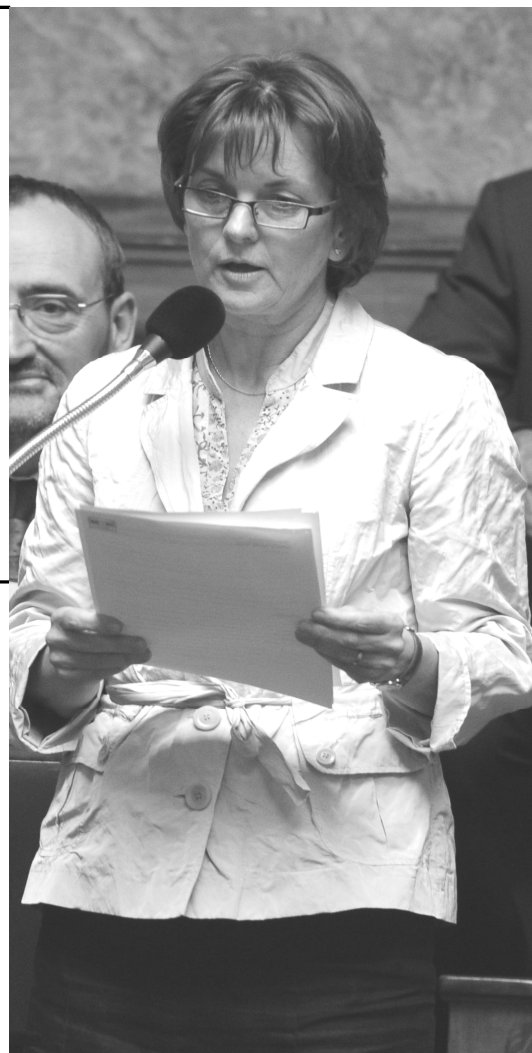
Roselyne Bachelot, Ministre de la Santé et des Sports, pour inviter le gouvernement à mettre en place au plus vite une stratégie nationale de prévention et de lutte contre l'alcoolisation précoce des mineurs.

Et aussi...

Bruno Le Maire, Ministre de l'Agriculture et de la Pêche, sur le bilan et la pérennisation des contrats bleus mis en place en 2008 pour soutenir la pêche.

Christine Lagarde, Ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi, sur les conséquences de l'application de la TVA à taux réduit dans la restauration et son faible impact sur les prix.

Roselyne Bachelot, Ministre de la Santé et des Sports, sur le programme de dépistage du cancer du sein et l'effort d'information et de sensibilisation qui reste à faire.



J'AI RENCONTRÉ...

- les représentants de l'hôtellerie de plein air
- des agents des douanes dont les services subissent de plein fouet les effets dévastateurs de la révision générale des politiques publiques (RGPP)
- les anciens salariés de l'entreprise Asteel de Douarnenez, licenciés
- les représentants de la FDSEA en amont de l'examen de la LMAP
- les parlementaires européens à Bruxelles pour défendre une autre vision pour la pêche dans le cadre de la réforme de la PCP (Politique Commune des Pêches)
- les acteurs du monde de la pêche dans le cadre des Assises de la filière pêche et des produits de la mer à Paris

ME CONTACTER

Résidence Pierre Pichavant
12 rue du Prat - 29120 PONT-L'ABBE
Téléphone : 02 98 82 31 68
Télécopie : 02 98 87 31 08
Courriel : annick.leloch.deputee@orange.fr
Site internet : www.annickleloch.fr

MES COLLABORATEURS

A ma permanence

- Jeanne BARGAIN - accueil secrétariat
- Anne LOZACHMEUR - assistante parlementaire
- Frédéric LE GUEN - assistant parlementaire

A l'Assemblée Nationale

- Nicolas VIGNOLLES - assistant parlementaire